

A close-up photograph of a red academic robe with three horizontal bands of white fur trim. The robe is the central focus, with other robes visible in the background.

université
PARIS-SACLAY

FACULTÉ
JEAN MONNET
DROIT-ÉCONOMIE-GESTION

RENTRÉE SOLENNELLE 2020

de la Faculté Jean Monnet (Droit, Économie et Gestion) - Université Paris-Saclay

Discours introductif de **Boris Bernabé**, Professeur d'Histoire du Droit et des Institutions, Doyen de la Faculté Jean Monnet (Droit, Économie, Gestion) de l'Université Paris-Saclay.



Madame la Rectrice,
Madame la Présidente,
Madame l'Administratrice provisoire,
Messieurs les présidents et conseillers,
Messieurs les bâtonniers,
Chers Maîtres,
Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,
Chers étudiants,
Chers collègues,

***“ Nous vivons un moment
particulièrement important,
qui appelle une rentrée
solennelle ”***

Aujourd'hui plus que jamais les absents ont tort, même ceux qui sont excusés. Lorsque je vois notre amphithéâtre *Portalis* ainsi habillé, lorsque je vous vois ici ce soir, je réalise à quel point l'organisation est maîtrisée et quel travail cela a dû être. Si je vous sais tous infiniment gré d'avoir bravé les quelques difficultés de transport qui demeurent pour honorer de votre présence notre première rentrée solennelle, je voudrais adresser mes remerciements spéciaux et chaleureux à Claire Fournon, Responsable du Service Communication et culture de notre faculté, ainsi qu'à son équipe : Amélie Coudray et Salaheddine Karmous et à tous les membres du personnel qui ont apporté leur aide, spécialement Maryse Chomette, Lydie Soudet, Sadjia Medjkane, Sylvie Cordebard, Sonia Suhili, Francis Vincent. Avec un salut particulier à Laure Martineau, déléguée de la directrice générale des services.

*

Nous vivons un moment particulièrement important, qui appelle une rentrée solennelle : notre incorporation à l'université qui, depuis sa fraîche naissance, est déjà considérée comme l'une des plus performantes d'Europe : l'Université Paris-Saclay.

Nous tous, enseignants-chercheurs, membres de l'administration, étudiants, nous avons à collectivement relever les défis offerts par notre nouvelle université. Défi de l'organisation, défi du positionnement international, défi de l'innovation pédagogique, défi de l'excellence de la recherche, défi de la qualité du service public qui est le nôtre... Ces défis nous obligent en résonnant par couples : indépendance et probité, audace et déontologie, liberté d'expression et responsabilité. Parmi tous ces défis, il y en a un qui me semble essentiel dans un si vaste ensemble : celui de l'ouverture disciplinaire.



Nous sommes en effet, nous juristes, économistes, gestionnaires, mais aussi politistes, à la croisée des chemins dans notre nouvel environnement. Notre appartenance à Paris-Sud, naguère, aurait dû nous pousser à plus d'ouverture, à plus de curiosité. Or nous avons longtemps joué, à quelques rares et discrètes exceptions, un jeu disciplinaire très auto-centré. Ce n'était hélas pas le meilleur moyen de faire connaître à l'ensemble de la communauté le cœur et la périphérie de nos cultures disciplinaires. Certes, nos sciences sont encore considérées comme « sociales ». Mais sous ce vocable cohabitent des cultures différentes qui ne méritent pas de passer au tamis de l'uniformisation. Les couleurs, différentes, de nos robes au patron singulier en sont le symbole frappant. L'unité n'est pas l'uniformité.



Mes propos pourraient faire songer à ce qui fut longtemps la devise des États-Unis d'Amérique et qui n'est plus, depuis 1956, que celle de son Grand Sceau : *E pluribus unum* : L'unité dans la diversité. Les Fondateurs, George Washington le premier, croyaient cette devise tirée d'un poème de Virgile. En réalité, le mythe du Melting Pot repose, c'est cocasse, sur une incise tirée d'une recette de cuisine antique, celle du *moretum*, une préparation à base de fromage de chèvre, d'ail et d'herbes –

une sorte de Boursin antique. Mais je ne veux pas faire ici d'anti-américanisme primaire. Après tout, notre emblème est un coq, qui ne passe pas pour être l'animal le plus intelligent... Non, je veux souligner ici la symbolique faussement fédératrice de la devise. Le texte du *Moretum* dit en effet exactement : *color est e pluribus unus* – « [les herbes broyées] n'ont plus qu'une seule couleur. » C'est un poème magnifique, même traduit, que je souhaite vous livrer en partie :

« Ce jour-là donc, songeant à quelque menu régal, [Simulus] était entré dans son jardin. Et tout d'abord creusant légèrement la terre avec ses doigts, il en tire quatre gousses d'ail avec leurs racines fibreuses ; puis il arrache de grêles chevelures d'ache et la rue roidissante et les coriandres tremblantes au fil menu. Après avoir fait cette cueillette, il va s'asseoir près de l'âtre joyeux et réclame à haute voix un mortier à sa servante. Alors il débarrasse chaque gousse d'ail de son enveloppe noueuse, la dépouille de ses membranes extérieures, qu'il éparpille sur le sol d'une main dédaigneuse, et qu'il balaie loin de lui : il n'en garde que les bulbes qu'il passe à l'eau, et qu'il met dans le creux de la pierre. Il les saupoudre de grains de sel, il y joint la croûte d'un fromage qu'a durci le sel et entasse par-dessus les herbes que j'ai dites. Alors, de sa main [...] droite il commence par amollir sous le pilon l'ail odorant ; puis [attention, le passage est crucial] il broie toutes les herbes qui confondent leur suc. Sa main tourne en rond ; peu à peu chaque plante perd sa

vertu propre ; elles n'ont plus toutes qu'une seule couleur. Ce n'est plus un ensemble vert, parce que les parties lactées s'y opposent ; ce n'est plus la blancheur du lait, parce que toutes ces herbes de toute sorte l'ont altérée. [...] Alors Simulus y verse goutte à goutte l'huile palladienne, et répand par-dessus la vertu d'un peu de vinaigre, puis mêle de nouveau la pâte [...]. »

Voilà ce que signifie *E pluribus unum* : des herbes spécifiques, belles, uniques, broyées et altérées en un suc indifférencié mêlé à une pâte verdâtre. Tout l'inverse, en vérité, de l'unité dans la pluralité.

Ce qui me ramène à notre double défi dans Saclay, nous tous juristes, économistes, gestionnaires mais aussi politistes de Sceaux, de Guyancourt, d'Évry : 1) déployer notre culture propre et 2) pratiquer l'ouverture disciplinaire dans le paysage puissant et bigarré de notre nouvelle université.

La culture des facultés de droit, par exemple, mérite d'être connue : qui sait que la liberté académique, que tous les universitaires ont en partage, est due à l'activisme de quatre docteurs en droit de Bologne auprès de l'empereur Frédéric Barberousse en 1158 ?

Quant à l'ouverture disciplinaire, nous entendons la développer et l'enrichir au-delà des expériences ponctuelles, à travers le « programme Normes & sciences », destiné à trouver les points d'attache entre les sciences sociales et les sciences expérimentales. Du reste, de nombreux objets de recherche en droit, en économie, en gestion, en sciences politiques, touchent aux biens et aux processus immatériels et numériques, à la protection de l'environnement, à la bioéthique, à la responsabilité médicale et pharmaceutique, à la justice dite prédictive...

L'intelligence artificielle est au cœur de nombre de ces objets que nous partageons avec les informaticiens, les physiciens, les mathématiciens, les biologistes, les médecins... Raison pour laquelle nous avons décidé, ici, lorsque nous appartenions encore à l'Université Paris-Sud, de faire de l'intelligence artificielle le fil rouge de notre année académique et, par voie de conséquence, le sujet de notre rentrée solennelle de ce soir, au cours de laquelle nous remettons des prix aux étudiants qui se sont particulièrement distingués tout au long de l'année passée.



Le dernier livre de Bernard Minier, *M, le bord de l'abîme* est un thriller efficace qui soulève toutes les questions posées par l'intelligence artificielle : cher Bernard, votre présence parmi nous ce soir comme parrain des promotions que nous allons célébrer, est naturelle. Elle nous honore. Soyez-en vivement remercié.

À titre personnel, indépendamment de votre livre, je considère votre présence comme une sorte de signe fondé sur une succession de coïncidences :

votre prénom et mon nom signifient tous deux « ours valeureux », et nous avons tous deux vécu dans ce pli sylvestre des Pyrénées que jadis ces fameux ours avaient dû peupler en nombre. Nous avons été tous deux étudiants à Toulouse, et lorsque vous avez intégré la Direction des douanes à Paris, vous avez habité tout près d'ici, à Châtenay-Malabry. Hélas pour moi, le parallélisme de nos destins s'arrête là : mes articles universitaires ne sont pas traduits en 21 langues...

Mais votre place parmi nous ce soir se justifie par bien autre chose que ces rapprochements personnels à vrai dire bien anecdotiques. À travers votre héroïne – dont j'ai un temps pris la silhouette sur la couverture pour celle de Cédric Villani – vous développez les problématiques cruciales et souvent angoissantes soulevées par l'intelligence artificielle. Le « chatbot » DEUS (le bien nommé), qui est un véritable personnage de votre livre, c'est au fond le « télécran » de 1984 installé dans nos salons, mais cette fois avec notre plus entier consentement. Les données que nous produisons à travers les instruments électroniques que nous utilisons, sont conservées, scrutées, analysées pour, une fois traitées, guider nos choix. À la page 124, il y a cette phrase : « *Tout le monde ment sauf le data* ». J'oserais dire que cette phrase, à mes yeux, rassemble toutes les questions posées par l'intelligence artificielle qui est l'instrument d'une mise à nu collective que nous nommons avec un sens particulier de l'ironie : transparence. Le voile de la vie privée se déchire : ce n'est pas de la science-fiction. Le socle tangible et rassurant de la responsabilité se dérobe. Alexei Grinbaum, notre collègue physicien et philosophe du CEA de Saclay, dans son dernier ouvrage intitulé *Les robots et le mal* pose le problème suivant : une voiture pilotée par intelligence artificielle impliquée dans une situation accidentelle doit choisir entre deux maux : soit écraser un piéton, soit tuer le passager du véhicule... Solution : « Il faut [...] au moment même de la détection d'un conflit, extraire la machine du champ du jugement moral par un recours à l'aléatoire. » Autrement dit, l'intelligence artificielle ne pouvant faire des choix fondés sur l'éthique, l'algorithme qui la gouverne aura recours à l'aléa. Pile ou face. Tirage au sort. Le hasard est ici privilégié. La justice numérique des hommes sera ainsi rendue. Or nos anciens ont déjà largement éprouvé les limites de ce système amoral à travers la preuve ordalique – « le jugement de Dieu » (ou plutôt devrais-je dire « le jugement de DEUS »). Blessée au fer rouge, la main du justiciable pourrira-t-elle ? Si oui, il est coupable... Plongé dans l'eau glacée d'un fleuve, l'accusé se noiera-t-il ? Si oui il est innocent... Deux protagonistes se chamaillent un bien ? Un duel règlera la question de la propriété... Ici aussi à l'éthique se substitue le hasard. Curieusement, prise sous cet angle, l'intelligence artificielle et son fonctionnement probabiliste nous font faire un bond de 15 siècles... mais en arrière.



ment non : il n'est pas assuré... Ainsi présenté, ce monde algorithmique de la transparence, de la vérité nue, est effrayant. Est-ce à dire qu'une telle critique pousse, à l'inverse, à faire l'éloge du mensonge et de la dissimulation ? Bien au contraire.

« *Tout le monde ment sauf le data* ». J'ai alors lu cette phrase et le reste de votre ouvrage avec en tête votre passé de contrôleur principal des douanes. Et j'ai reconnu, entre votre approche et la nôtre dans cette Faculté, une communauté d'esprit. Une communauté d'esprit qui réside (à l'aide d'une approche critique) dans la recherche et le contrôle des limites, des frontières, des écarts. « *Tout le monde ment* ». Mais quelle est la nature véritable de ce mensonge ? Que nous dit-il de ce que nous ne voulons pas montrer ? Que dit-il de nous-mêmes ? S'agit-il d'un mensonge malicieux ? Dolosif ? Ou bien s'agit-il d'une réticence prudente ? Un souhait de se protéger ? Qu'est-ce, au fond, cette façon qu'a l'humain de se cacher ? De se vêtir ? De se parfumer ? Sont-ce là les premières manifestations du mensonge ? Les données que nous dispersons ne mentent pas. Elles nous dévoilent. Nous mettent à nu tandis que nous réclamons cette part de dissimulation que nous nommons délicatement : la pudeur. Telle est la limite, la frontière, que nous cherchons ensemble. La limite entre la pudeur et le mensonge, mais aussi entre le costume et le travestissement, entre la protection et la dissimulation, entre le sous-entendu courtois et l'hypocrisie. Or cette succession de pelages costumés dont Michel Serres avait revêtu son blanc Pierrot pour le faire Arlequin dans *Le Tiers instruit*, cette accumulation de vêtements, ces couches et ces surcouches d'habits qu'en linguistique on nomme vocabulaire et en droit coutumes, portent un autre nom. Un nom simple et magnifique. Ce sont au fond les couches qui forment la civilisation. En effet, la civilisation sépare la pudeur du mensonge, le costume du travestissement. La civilisation préfère le vêtu au nu, le langage au borborygme, la musique au bruit. Voilà notre objet commun : la recherche des signes de civilisation. Or, la transparence absolue vers laquelle nous pousse notre incontinence intellectuelle vient nier la spécificité de l'habit, la valeur propre du vêtement, la

singularité de la langue ; elle refuse le non-dit, la patience, le sous-entendu, la litote comme l'hyperbole ; elle forge une nudité absolue et uniforme, elle broie, comme le pilon les herbes du *moretum*, les spécificités, les traditions, les couches de culture et d'histoire.

La transparence abolit le mensonge, c'est vrai. Mais elle détruit aussi la pudeur qui est me semble-t-il la vraie marque de la civilisation et la valeur refuge, aujourd'hui, de ce monde impudique.



Voilà, cher Bernard, je crois, ce que nous avons en commun vous et nous tous ici.

Sandra Charreire Petit, Professeure de Management Stratégique, Directrice du Centre de Recherche Réseau Innovation Territoires et Mondialisation (RITM), Vice-doyenne Recherche et Graduate School à la Faculté Jean Monnet (Droit, Économie, Gestion) de l'Université Paris-Saclay.



Chers étudiants, chers invités, chers collègues enseignants-chercheurs et cher personnel de l'administration,

Comme l'a dit le doyen Bernabé, nous sommes particulièrement honorés de recevoir aujourd'hui l'écrivain **Bernard Minier**. Le thème de notre année académique - l'Intelligence Artificielle - n'a pas été choisi au hasard ou par un effet mimétique ou de mode. Il a été choisi car, en réalité, depuis quelques temps déjà, il correspond aux recherches en Droit, en Économie et en Management que nous conduisons ici, au sein des 5 laboratoires de recherche de notre faculté Jean Monnet. Et, pour ne rien vous cacher, on dirait que ce livre a été écrit pour nous, **et pas seulement parce que son héroïne a fait ses études à l'Université Paris-Sud...**

***“ le carburant de l'IA, c'est la data !
Une intelligence artificielle qui n'est pas nourrie
n'apprend RIEN... ”***



Cet ouvrage est celui d'un monde en construction ; le nôtre ! Et ce n'est pas de la fiction à 30 ans, c'est bien ici et maintenant que cela se passe. Pour celles et ceux qui ne l'auraient pas encore lu, je vous y invite urgemment... En deux mots, une IA joue un rôle clé dans ce roman. Il s'agit d'un assistant personnel nommé DEUS, que la firme chinoise MING veut promouvoir comme LE compagnon le plus « digne de confiance » pour tous les citoyens de ce monde. DEUS conseille et oriente tout individu, sur toutes les décisions qu'il a à prendre... Toutes ! : quoi penser, pour qui voter, quoi acheter, à qui confier son argent, quel médecin aller consulter, etc... **L'IA au service des êtres humains, mais l'IA qui asservit aussi les êtres humains...**

Je retiendrais ici volontiers 4 messages du roman de Bernard Minier, 4 messages de ce **monde artificiellement intelligent**, finalement. Ces 4 messages font parfaitement écho aux recherches des Professeurs, de Maîtres de conférences et de doctorants effectuées dans les laboratoires de cette faculté, tant en droit, qu'en économie qu'en management.

- **Premier message : le carburant de l'IA, c'est la data ! Une intelligence artificielle qui n'est pas nourrie n'apprend RIEN...** Voilà pourquoi les industries du monde entier se positionnent aujourd'hui pour

« ramasser, et aspirer » de la donnée, afin de nourrir les algorithmes au cœur des IA. C'est vrai entre autres dans le domaine de la santé. Pensons à la récente affaire en Grande Bretagne, qui a révélé un accès aux dossiers médicaux de 1,6 million de patients anglais par la firme Google. C'est autant de données médicales qui ont été « aspirées » pour faire apprendre des IA. Pour le meilleur sans doute, ... mais pouvons-nous exclure le pire ? ! Voilà pourquoi les recherches conduites à JM sur la télémédecine et ses usages, sur vie privée et la protection des données numériques personnelles sont importantes, car elles sont – nous le pensons - ancrées dans les enjeux socio-économiques contemporains. Les enjeux sur la data sont pluridisciplinaires et pluriels.

- Deuxième message **l'algorithme n'est pas malin...** En d'autres termes, l'IA ne ment pas, l'IA ne se compromet pas, l'IA n'invente pas... **Pour qu'il développe les apprentissages attendus, il faut nourrir l'algorithme en données très régulièrement à la main.** Dans le roman, la firme MING – sorte de Google chinois – utilise ses salariés comme cobayes afin de faire apprendre les machines, en enregistrant tout sur tous les employés, parce qu'ils sont dotés de dispositifs (sorte de montres connectées) qui enregistrent tout, tout le temps..., Ceci fait écho à des recherches, en droit du travail, en économie et en management, sur ce que signifie la plateformesation de nos sociétés. Cela fait écho aussi aux travaux sur les « travailleurs du clic », bien réels, bien précaires et bien humains ceux-là, qui nourrissent les IA dans l'ombre, avant même qu'elles puissent un jour produire quelque chose par elles-mêmes...et apprendre.
- Troisième message : **Ce qui est appris dépend directement de la qualité de la donnée.** Comment ne pas faire le lien avec nos réflexions et recherches à Jean Monnet sur l'éthique et la donnée ouverte, sur la transparence des algorithmes, sur les problèmes de droit que posent la reconnaissance faciale, le droit à l'oubli numérique, ou encore la justice ou la médecine prédictives. Avec les supers calculateurs, des firmes comme Google ne sont plus submergées par la masse des données collectées. Elles ont aujourd'hui les moyens de traiter ces big data et ont la possibilité d'infléchir nos comportements de consommation ; consommation de produits alimentaires, de produits financiers, ou même de médicaments. **De la qualité de la donnée dépend la nature de ce qui sera appris par la machine et la nature des comportements induits...** Maîtriser l'input pour contrôler l'Output ! Avec des données éthiques, respectueuses et positives, l'IA devient aidante. Mais que se passe-t-il si des données mal maîtrisées ou orientées négativement sont traitées par des IA ? Les machines deviendraient psychopathiques... Certaines questions sociétales abordées par



les enseignants chercheurs de notre faculté s'inscrivent finalement très directement dans ce questionnement. Quelles sont les conditions de la « bonne » IA, au service de l'intérêt général et non d'intérêts particuliers ? Et comment le contrôler ?

- Quatrième message que je retiens de l'ouvrage : **l'IA ouvre la voie de la dé-responsabilisation généralisée...** Et cette idée renvoie à son tour très directement à des recherches conduites ici. Je pense aux recherches sur les smart contracts au sein des blockchains, qui analysent, notamment sous l'angle des processus de décision, les questions de responsabilité ou encore de gouvernance de ces systèmes qui deviennent très vite très complexes. Quel sens donner à la responsabilité algorithmique, finalement ? Et comment l'intégrer dans les business model demain ? Autant de questions qui animent nos laboratoires pour proposer des nouvelles connaissances à l'usage des citoyens.

En synthèse, cet ouvrage est à la fois effrayant par son réalisme, et éclairant par la mise en abîme de notre condition de citoyen du monde à laquelle il nous invite, finalement. Pour tout cela, Merci Monsieur Minier.







François Jankowiak, Professeur d'Histoire du droit et des Institutions, Directeur de la Fédération de la Recherche de la Faculté Jean Monnet (Droit, Économie, Gestion) de l'Université Paris-Saclay et du Centre de Recherche Droit et Sociétés Religieuses (DSR).

Mesdames et Messieurs, en vos titres et qualités,
Chers collègues, chers étudiants, chers amis,

À titre liminaire, je dois avouer qu'à la vue – mais je devrais dire à la contemplation – de cet amphi dans lequel j'ai officié hier matin et aujourd'hui revêtu de sublimes atours, il est déjà possible de mesurer une forme de réalité augmentée...

“ *décernés à nos étudiants, venant récompenser chez eux les plus belles prouesses d'intelligence « naturelle »* ”

À l'issue de cette floraison pré-printanière de prix décernés à nos étudiants, venant récompenser chez eux les plus belles prouesses d'intelligence « naturelle », c'est à l'invitation hybride de M. le Doyen (« hybride » car elle est à la fois amicale, redoutable et, ainsi que vous allez le constater sous peu, entachée d'une erreur sur les qualités de la personne !), qu'à cette sollicitation donc je voudrais évoquer devant vous quelques remarques et pistes d'investigations suscitées par la thématique de l'intelligence artificielle, une réflexion menée par les différents laboratoires de la Faculté dans le cadre du projet *Normes et sciences*, et dont la Fédération de recherche Jean Monnet est la structure portante.



Mon propos, et ce n'est pas là une figure de style de ma part, sera bref – ce qui est à la fois une promesse et, pour ceux qui ont le malheur de me connaître un peu, sera une prouesse, ne serait-ce que parce que l'objet de cette péroraison est encore, très largement, insaisissable. Point de « leçon » de ma part à l'horizon, dussé-je décevoir notre Doyen et vous tous par contagion, d'autant que les personnalités qui m'ont précédé ont déjà beaucoup et très bien dit. Me voici donc, et la référence est en l'espèce transparente, *au bord de l'abîme...* À l'orée de cette singulière année 2020, dont on m'a assuré qu'il s'agissait d'un nombre

autodescriptif ou « autobiographique », l'intelligence artificielle concentre en elle une grande part des mutations qui s'annoncent, en touchant de très nombreux aspects – peut-être tous les aspects – de la vie de l'homme tel qu'il est accoutumé à se définir. « Dis-ruption » ou « révolution », chacun l'évaluera à l'aune de son propre lexique, mais avec l'idée commune d'un avant et d'un après l'IA. Et les deux vocables qui la composent – l'« intelligence » et l'« artifice » - sont chacun sources de sidération, qui cause tantôt la paralysie, tantôt une hypervigilance suscitée par une inquiétude véritablement *existentielle*.

Ceci posé, à titre de constat sociologique ou de phénomène, cette dimension quantitative n'est pas la seule à prendre en compte ; si l'on se place du point de vue de la **radicalité** des processus à l'œuvre — ceux qui ont commencé ou sont appelés très prochainement à « *changer nos vies* » (formule qui est fréquemment retenue en titre ou sous-titre d'essais traitant de l'IA) — sur ce plan donc radical il s'agit aussi d'une opportunité qui nous est offerte de nous interroger sur nos racines, et plus précisément sur les racines de la conception que nous nous faisons de l'homme. L'exercice est réflexif par excellence, et passablement paradoxal : c'est en essayant de penser l'IA que nous pouvons retrouver les contours mêmes de l'intelligence naturelle.

Nous serions, alors, en train de vivre un passage, un moment clé, à la fois point critique et immense défi, dont nous sommes nous-mêmes les créateurs et la cible. Car l'intelligence, fût-elle artificielle, est bien une science humaine, puisque'elle définit **l'être** ; et c'est par-là une question éminemment **ontologique**, puisque'elle met en jeu la rationalité elle-même. Nous croyons savoir, depuis la fameuse équation posée par Hegel, que ce qui est réel est rationnel et que ce qui est rationnel est réel. Dans cette perspective, l'IA, par les techniques sur lesquelles elle repose et par les logiques qui président à sa mise en œuvre, fait envisager un accroissement, une augmentation du réel (l'expression d'homme augmenté, dans le champ du transhumanisme, fait florès), et conduirait à une forme d'apogée de la raison.

Or, repousser les « frontières du réel » — ce qui, à celles et ceux d'entre nous ayant dépassé l'âge de trente ans, rappellera fatalement le souvenir de la série X-Files... —, nous fait par définition sortir des limites du monde connu, et explique la charge, la densité des *projections* suscitées par l'irruption de l'IA, qualifiée parfois, en une métaphore naturelle ou naturalisante, de « tsunami technologique » : nous retrouvons là l'abîme, face auquel la prudence rationnelle commande d'éviter tout pas en avant... Et pourtant. Les projections en question, pourtant, apparaissent de deux ordres : soit l'espoir placé dans l'avènement d'un monde meilleur, soit l'expression de peurs profondes face à ce que Jean-Gabriel Ganascia caractérise comme



« une domination programmée », exercée par une « Superintelligence », terme forgé par Nick Bostrom. La domination révèle nécessairement un principe de pouvoir, et la perte, de la part de l'autre, de la *maîtrise*, au sens du *dominus* : le champ politique, mais aussi juridique et économique, s'annonce. Mais ces deux types de projections, ces deux « pentes » attestent surtout la dimension de l'**imaginaire** nourri autour de l'IA et par l'IA, à la lisière du rationnel et de l'irrationnel, et ce parce qu'à la lisière de l'humain et du *sur-* ou du *non*-humain. Cet univers émergent sera-t-il un cosmos ou un chaos, un monde régulé, obéissant à des lois de *nature*, ou un néant invivable et incompréhensible, insaisissable par la raison humaine ? Cette dialectique (et donc ce schéma binaire) révèle une peur du non-droit, de l'absence de règle et donc de repères, caractérisant ce certains, dans le sillage de Zigmunt Bauman, appellent la « modernité liquide », littéralement **dés-ordonnée**, notamment parce que la ligne de démarcation entre « sujet » et « objet » se brouille, faisant naître des identités multiples, éclatées, mouvantes, poreuses. Davantage que dominés, nous risquerions d'être *perdus*, voire... **dénaturés** (et donc, pour achever ce riant tableau, devenus *monstres*, au sens d'une sortie des catégories naturelles définies par Aristote).



C'est porteurs de ce vague fonds d'inquiétude que nous pouvons nous trouver « sidérés » par les innovations anthropomorphiques et notamment ces charmants robots conversationnels (les *chatbots*), présentés comme inoffensifs ; lors du dernier salon « CES » (pour **Consumer Electronics Show**, titre qui a le mérite de la clarté) qui a fermé ses portes la semaine dernière à Los Angeles, le groupe Samsung a présenté des « humains artificiels », les « Néons ». La démonstration n'a pas, semble-t-il, été entièrement convaincante – se sont produits certains « bugs » - soit parce que certains Néons

n'ont pas encore, si vous me pardonnez l'expression, « la lumière à tous les étages », soit, mais le sens en est voisin, parce qu'ils nous portent à une révision sévère autant que scrupuleuse des rapports possibles entre *L'Être et le néon*. Mais après tout, des figures à la fois fort proches et techniquement éloignées, le Golem (qui veut dire l'inachevé et informe, donc encore liquide), ou la créature mise au point par le savant Frankenstein dans le récit de Mary Shelley à partir d'un assemblage de cadavres, échouèrent eux aussi.

Ces éléments n'échappent pas à l'humour – autre propre de l'homme – et à la dérision, même si nous reconnaitrons tous que notre rire est un peu jaune... Ils nous font un instant conjurer le danger d'une décadence de l'humanité, concept assez précis qui dit l'épuisement des valeurs sur lesquelles s'est construite une civilisation, voire de sa déchéance, pour les tenants de la thèse

« collapsologique » de l'effondrement prochain du monde.

Mais ces éléments confèrent surtout sa substance à un **défi**, auquel l'esprit humain est tenu de répondre, sur les deux plans conjugués de l'éthique et de la **responsabilité** (deux termes omniprésents dans le discours accompagnant l'IA, IBM allant jusqu'à revendiquer une IA « transparente et équitable ») ; ce défi est sans doute, impérieusement, un appel au **discernement**, dont un article du Figaro publié l'été dernier et intitulé « Les robots contre la liberté », version démarquée de l'essai de Bernanos, prédit la défaite : « L'algorithme l'emportera sur le discernement ».

À cette aune, il faut oser quelques remarques qu'on pourra estimer trop « *corporate* »... mais dont on aurait mauvaise grâce à me faire reproche en cette rentrée solennelle. C'est au jurisconsulte Ulpien, la « star » incontestée du *Digeste*, ce copieux répertoire de doctrine de droit romain compilé sur ordre de Justinien, que l'on doit la définition du droit comme *science* du juste et de l'injuste, et du magistrat comme seul apte à discerner le bien du mal... Cette faculté de discernement, cette **prudence**



fait aussi du magistrat un prêtre, connaisseur des choses humaines comme divines, dès lors qu'à l'origine les dieux auraient caché, auraient voilé les lois de nature. Ainsi la *juris-prudence* revêt-elle une utilité philosophique générale mais aussi une utilité sociale ou, si l'on préfère (même si je ne sais pas trop pourquoi on le préférerait), « sociale », en matière de protection des données personnelles, de Big Data, de droit du travail, de liberté de la presse ou d'autres libertés publiques. La Fédération tiendra sur certains de ces aspects un colloque à la fin de cette année. Mais cette vertu prudentielle promet d'être tout aussi indispensable dans la sphère même du droit et de la justice : si la police et la justice prédictives en sont le premier domaine d'application qui vient à l'esprit (pour la quantification du risque juridique, la criminalité et notamment la récidive en matière pénale, ou encore le renseignement en matière de terrorisme), une question clé est celle des « biais » possibles de l'IA, que Bernard Minier évoque abondamment à propos de la « créature-machine » DEUS développée par la multinationale Ming. Les professionnels du droit n'échappent pas eux-mêmes, *a priori*, à de tels biais : une étude américaine a récemment fait état, après analyse de quelques milliers de décisions de justice rendues aux États-Unis durant les cinq dernières années, que le degré de sévérité des décisions d'un juge varie en fonction de paramètres aussi surprenants que les derniers résultats de son équipe de foot préférée ou que l'heure de la journée, par exemple lorsqu'on s'approche du temps du déjeuner.

Voilà qui fait retentir une alarme, celle bien sûr du cocktail qui nous attend... D'autant qu'il n'y a bien évidemment rien à conclure, dans la mesure où sur ce terrain de l'IA comme sur bien d'autres — et c'est heureux — tout propos tendant à « refermer » ou à « clôturer » constituerait une imposture de premier choix alors même tout fait incliner vers une ouverture, une porosité, peut-être aussi un principe d'incertitude ou d'indétermination, analogique à celui exposé par Heisenberg — ce qui nous rapporte une nouvelle fois aux sciences exactes avec lesquelles, le Doyen y a insisté, le dialogue est à amplifier et à approfondir. Nous ne pouvons le faire, selon la fameuse interrogation « d'où parlons-nous ? », que depuis notre Faculté, qui a vocation sur ces questions à formuler et à délivrer une parole scientifique centrale, peut-être même majeure ou médiatrice, au sein de la communauté de Paris-Saclay, pluridisciplinaire tout comme le sont les domaines d'intervention de l'intelligence artificielle. Mais après tout, sur ce terrain de l'imbrication de la *Facultas* et de l'*universitas*, nous pouvons avancer d'un pas sûr. La preuve s'en administre ce soir même : en toute rationalité, il est en effet inconcevable que ce soit de manière fortuite que Bernard Minier (p. 56) a crédité Moïra, son héroïne de *M. Au bord de l'abîme*, d'un doctorat soutenu à l'Université Paris-Sud... Bien sûr, pour la 2^e édition, il siéra d'opérer le changement de dénomination, une opération plus que jamais naturelle. Et il est de notre responsabilité, celle de chacune et chacun d'entre nous, enseignants-chercheurs, personnels administratifs, étudiants (l'*universitas* donc), de faire en sorte que cette transformation institutionnelle que nous vivons soit aussi une mutation intelligente... ce qu'elle sera logiquement, rationnellement et raisonnablement, autrement dit **par nature**.

Je vous remercie de votre attention.







Discours : *Boris Bernabé, Professeur d'histoire du droit et des institutions,*

Doyen de la Faculté Jean Monnet (Droit, Économie, Gestion) de l'Université Paris-Saclay,

Sandra Charreire Petit, Professeure de Management Stratégique, Directrice du Centre de Recherche Réseau Innovation Territoires et Mondialisation (RITM), Vice-doyenne Recherche et Graduate School à la Faculté Jean Monnet (Droit, Économie, Gestion) de l'Université Paris-Saclay.

François Jankowiak, Professeur d'Histoire du droit et des Institutions, Directeur de la Fédération de la Recherche de la Faculté Jean Monnet (Droit, Économie, Gestion) de l'Université Paris-Saclay et du Centre de Recherche Droit et Sociétés Religieuses (DSR).

Conception : *Service Communication et Culture de la Faculté Jean Monnet (Droit, Économie, Gestion), Université Paris-Saclay - Mars 2020*

Crédits photos : *Angélique Gilson / Jean-René Lecompt*

Tirage : *Service Reprographie de la Faculté Jean Monnet - Université Paris-Saclay*

université
PARIS-SACLAY

**FACULTÉ
JEAN MONNET
DROIT-ÉCONOMIE-GESTION**

Faculté Jean Monnet (Droit, Économie, Gestion)
Université Paris-Saclay, - 54, Boulevard Desgranges - 92330 Sceaux

www.jm.u-psud.fr

Suivez-nous sur



Facebook
@Faculté Jean Monnet FJM0fficiel



Twitter
@FJM0fficiel



Snapchat
fjmofficiel



Instagram
fjm_officiel



LinkedIn
@Faculté Jean Monnet (Droit, Économie, Gestion)
- Université Paris-saclay